

Randonnée des Pyramides

Ay sur Moselle



Bulletin d'engagement

Nom :

Prénom:

Sexe **H** **F**

Né(e) le :

Club :

Club FFCT :

N° license FFCT

FFCT	2.5 €	Autres	5 €
- 18 ans	gratuit		

Circuit **CIRCUIT ROUTE :** **Km**

CIRCUIT VTT : **Km**

Adresse

Ville

Je reconnais avoir lu le règlement de la randonnée ci-contre

A déposer le jour de la rando à la caisse " pré-inscriptions"

Fait à

Signature

Une restauration est organisée en fin de parcours.

Personne à contacter en cas d'accident :

REGLEMENT RANDONNEES DES PYRAMIDES

ARTICLE 1

« La randonnée des PYRAMIDES » est une manifestation cyclotouristique qui se déroule sur des circuits « route » et des circuits VTT. Tous les parcours seront fléchés.

ARTICLE 2

La randonnée est ouverte à tous les cyclotouristes, sans limite d'âge, licenciés à la Fédération Française de Cyclo Tourisme ou non.
Aucun enfant de moins de 14 ans, non accompagné, ne peut être inscrit. Entre 14 et 18 ans, si l'enfant n'est pas accompagné, il doit être en possession d'une autorisation parentale ou accompagné d'un responsable de son club.
Allianz assurent la garantie RC de l'ensemble des participants.

ARTICLE 3

Chaque participant doit se considérer en excursion personnelle et, à ce titre, doit être couvert par sa propre assurance (fédérale ou privée). Le port du casque est vivement recommandé.

ARTICLE 4

Les personnes prenant part à la randonnée s'engagent à se conformer strictement aux prescriptions du code de la route et au code forestier, aux règlements de police ainsi qu'aux règlements et aux consignes des organisateurs.
De plus ils conserveront sur tout le parcours et en toutes circonstances, la tenue d'un touriste sportif.

ARTICLE 5

Chaque participant est censé avoir pris connaissance et approuvé le présent règlement en signant sa fiche d'inscription.

Le Président